



Communiqué de presse



Rentrée scolaire 2023 : les inscriptions débutent le 20 février

Lundi 6 février 2023

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2023 dans les écoles publiques de Saint-Herblain sont ouvertes du **20 février au 17 mars**. Elles concernent les inscriptions dans les écoles publiques maternelles et élémentaires.

Sont concernés les enfants de 3 ans révolus :

- qui n'ont jamais été scolarisés dans une école publique herblinoise
- dont les parents souhaitent que leur enfant change d'école suite à un déménagement par exemple
- dont les parents déménagent et souhaitent que leur enfant reste dans la même école
- déjà scolarisés qui bénéficient d'une dérogation aux secteurs scolaires.

L'inscription étant accordée par cycle, il est nécessaire d'établir une nouvelle demande pour l'entrée à l'école élémentaire.

Renseignements

Direction de l'éducation : 02 28 25 26 39

Retrouvez les modalités d'inscription dans le flyer disponible dans les lieux publics de la Ville, sur Kiosque famille et sur saint-herblain.fr sur la page « Inscription à l'école ».



Contact presse

Ville de Saint-Herblain
Cabinet du Maire
Service Information et communication
Tel : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr

